

# LES REFUGES pour femmes battues SUBMERGÉS

 Les victimes doivent trouver d'autres solutions pour fuir leurs bourreaux

► Selon un état des lieux des violences faites aux femmes dévoilé par Maxime Prévot, ancien ministre wallon de l'Égalité des chances, 28.000 femmes avaient déclaré avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelles au cours de l'année écoulée. Elles partent et demandent de l'aide à l'un des centres de Bruxelles ou des 19 refuges de Wallonie.

Malheureusement, les refuges pour ces femmes maltraitées physiquement, moralement et financièrement n'ont pas assez de capacité d'accueil. À Liège, au Collectif contre les Violences familiales et l'Exclusion, le refuge est "complet". Même son de cloche auprès de l'ASBL *Le Refuge*, à Verviers. "Il y a, en effet, une demande de places trop importante par rapport à la capacité", déplore notre interlocutrice.

À L'Archée, à Libramont, on accueille des femmes victimes de violences conjugales, mais aussi "des femmes en grande précarité matérielle et sociale". Comme partout, les places y sont chères. "Nous avons une capacité de 52 lits en maison d'accueil et de 12 lits en maison de vie commune", précise Vincianne Lenoir, directrice. "Ce qui complique la tâche de l'accueil, c'est qu'en maison d'hébergement, nous n'avons pas une logique de dortoir. Si nous attribuons une chambre avec quatre lits à une mère et ses deux enfants, le quatrième lit ne peut être occupé par quelqu'un d'autre. Il arrive que toutes les chambres soient occupées,

mais tous les lits ne le sont pas."

La situation est un peu différente à La Maison maternelle Fernand Philippe de Wanfercée-Baulet. "Nous sommes une grande maison. Nous avons 74 lits pour mères et enfants", indique Monique Dewez, directrice. "Mais, en effet, à certaines périodes, on refuse des personnes, faute de place".

**DANS L'ASBL** dirigée par Monique Dewez, on constate que de plus en plus de femmes y sont hébergées à la suite de violences conjugales. "En 2006, 70% des femmes hébergées étaient victimes de violences conjugales. En 2016, on parle de 89% de victimes de ces violences intrafamiliales."

Les femmes en situation précaire peuvent aussi y trouver refuge. Faute de place, elles se voient contraintes de solliciter des connaissances pour les héberger provisoirement. Le risque est de tomber sur des personnes malveillantes qui abusent de ces personnes en transit. Vincianne Lentoit constate, dans la pratique, que, malheureusement, il existe des "gens plus ou moins délicats qui mettent ces personnes et leurs enfants à la porte, les font payer ou abusent d'elles."

L.C.C.

**"Il m'a fait vivre l'enfer, j'ai fui"**

LIÈGE Séverine a choisi de nous parler "pour dénoncer la

violence faite aux femmes et pour aider d'autres femmes à avoir le courage de quitter celui qui les frappe"

Âgée de 39 ans, elle a quitté l'homme qui la malmenait physiquement et moralement. "Un pervers narcissique m'a fait vivre l'enfer. Je l'aimais. Au bout de six mois d'une histoire idyllique, j'ai emménagé chez lui. Notre histoire a duré un an et demi. Il m'a battue depuis le mois de février."

À chaque fois, il revenait vers elle "comme si de rien n'était" et était aux petits soins durant un temps. Avant que les coups ne se remettent à pleuvoir. "Je suis progressivement devenue dépendante de lui financièrement: mon salaire était versé sur son compte. Il m'a trompée. J'ai pris 20 kilos lors de notre histoire. Il m'a frappée à de nombreuses reprises et, socialement, il manipule les gens, se montrant sous un beau jour."

En juillet, l'homme a recommencé, forçant la voisine à intervenir. "Il m'a frappée. C'était la fois de trop. J'ai porté plainte à la police, fait constater les coups et, depuis lors, je me cache et je suis en incapacité de travail. Je pourrais perdre mon emploi si je ne récupère pas vite. J'ai contacté un refuge pour femmes battues, mais il n'y a pas de place."

L. C.C.